

Comment se déroule une téléconsultation ?



Avant la consultation :

- Je communique mes coordonnées personnelles (adresse mail et numéro de téléphone portable) afin de pouvoir me connecter à mon "espace salarié"
- Je réalise le questionnaire de pré-visite en ligne
- Je transmets mes éventuels documents médicaux via mon espace salarié

Le jour du rendez-vous :

- Je m'installe dans un lieu calme
- Je me connecte à la plateforme sécurisée PADOA
- Je vérifie que je vois et que j'entends bien le professionnel de santé
- A l'issue de la téléconsultation, le professionnel de santé m'envoie, via mon "espace salarié" mes documents de visite

Pourquoi une téléconsultation ?



- Pour limiter la propagation du virus
- Pour m'éviter un déplacement
- Parce que ma situation médicale le permet

Quel est l'équipement nécessaire ?



- Un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable équipé(e) d'une webcam pour la vidéo transmission
- Une connexion internet avec un débit adapté

Mes droits et la sécurité de mes données ?



- Mon consentement est nécessaire pour la téléconsultation
- Le secret médical est assuré
- Mon service utilise une plateforme intégrée et sécurisée. Mes données personnelles sont protégées